

GARONS'MAG

Le bulletin municipal de la ville de Garons

N°34 • JUIN 2026



www.garons.fr

RÉNOVATION SUR MESURE

CUISINE • SALLE DE BAIN • LOGEMENT COMPLET • CLIMATISATION



CUISINE



SALLE DE BAIN



LOGEMENT COMPLET



CLIMATISATION

NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE



Conseil
personnalisé



Travaux
de qualité



Solutions
sur mesure



Accompagnement
de A à Z



Climatisation
performante

DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOTRE INTÉRIEUR
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

04 67 56 34 42

04 66 64 68 71

07 56 00 25 54

direction@incoma.fr

30128 Garons

DEVIS GRATUIT

CONTACTEZ-NOUS



SOMMAIRE

N°34 • JUIN 2026

► Éditorial	1
1 ► Informations utiles	3
2 ► Finances	4
3 ► Urbanisme	10
4 ► Bâtiments Communaux	11
5 ► Voies et Réseaux	12
6 ► Environnement et Cadre de Vie	13
7 ► Sureté et Tranquillité Publique	14
8 ► Affaires Scolaires et Périscolaires	17
9 ► Enfance et Jeunesse	21
10 ► Culture	22
11 ► Le Centre Communal d'Action Sociale	23
12 ► Jumelage	24
13 ► Animation Locale	24
14 ► Festivités	25
15 ► Dans la commune	25
16 ► L'Intercommunalité	27
17 ► La Vie Associative	27
18 ► Libre Expression	28



Directeur de publication, de la rédaction et photos : Mairie de Garons / Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus Communication / Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 -
06705 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX / Tél. 04 92 271 389 / E-mail : contact@mediapluscom.fr -
Site : www.mediapluscom.fr / Impression : Groupe Média Plus Communication / Dépôt Légal : 2026

ÉDITORIAL

Yves RODRIGUEZ
Maire de Garons



Chers Garonnaises,
chers Garonnais,

C'est avec une profonde reconnaissance et une grande émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui.

La campagne municipale est désormais terminée et votre choix s'est clairement exprimé : Vous avez décidé de confier l'avenir de Garons à une équipe compétente, dynamique et renouvelée, résolue à mettre le Cap sur l'avenir.

Ce choix nous honore, il nous oblige.

Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre mobilisation, votre engagement et la qualité des échanges qui ont marqué cette campagne. La démocratie locale s'est pleinement exprimée, elle en sort grandie.

La cohésion de toutes les Garonnaises et tous les Garonnais sera désormais ma préoccupation première et nous devons maintenant poursuivre notre vie citoyenne, sociale ou associative sans distinction d'appartenance, mais guidés par un seul et unique but : celui de l'intérêt général.

C'est dans cette perspective que s'inscrit ma vision de Maire pour le mandat à venir et je prends ici l'engagement d'assumer mes fonctions de premier Magistrat dans le respect et l'écoute attentive de chacune et chacun d'entre vous, loin de tout intérêt partisan.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité de notre engagement : celui d'une gestion rigoureuse, responsable et transparente. Ensemble nous avons fait de Garons une commune reconnue pour la qualité de sa gestion financière. Nous poursuivrons dans cette voie avec la même exigence et le même sérieux afin de préserver nos équilibres économiques sans renier les investissements nécessaires à la réalisation de nos engagements.

Mais rigueur ne signifie pas immobilisme. Bien au contraire. Les projets que nous avons portés durant cette campagne seront bien évidemment mis en œuvre avec détermination. Ils répondent à vos attentes : améliorer votre cadre de vie, développer nos infrastructures, soutenir la vie associative, accompagner notre jeunesse et préparer l'avenir avec ambition et pragmatisme.

Ce mandat sera celui du travail, de l'action et des résultats. Nous avancerons avec méthode, transparence et rationalité.

Garons est et restera une commune dynamique, riche de ses habitants, forte de ses talents et fière de l'énergie de son tissu associatif.

Ensemble nous avons déjà accompli beaucoup.

Ensemble nous irons plus loin encore.

Merci de votre confiance renouvelée.

YVES RODRIGUEZ

Rodrigue
Coiffure

2 salons sur GARONS

16 Grand Rue
04 66 70 09 66

Résidence le Concorde
04 66 70 15 15

Ouvert non-stop de 9h à 19h



BRASSERIE des Garonnais

Restaurant sur place
à emporter • en livraison
Buffet • Privatisation

07.83.56.31.41
15 Grand-Rue • 30128 GARONS

TABAC • PRESSE • LOTO • FDJ

Carterie
Piles
Boissons fraîches
Produits régionaux

14, Grand Rue - 30128 GARONS
04.66.70.09.60

BABBI Sellerie

06 06 90 95 36

BABBI SELLERIE
6 rue de la Vieille Vigne
30128 GARONS

www.babbi-sellerie.fr
sellerie.babbi@gmail.com

DOS SANTOS MAÇONNERIE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE | Neuf & Rénovation

Maçonnerie Placo plâtre Carrelage Plomberie

4, rue des Alpilles - 30128 GARONS
06 19 84 85 29

Laury **HIERTHES**
Kinésologue

Un accompagnement sur-mesure
En prenant en compte l'Humain, avec
sa Psyché, ses Ressentis, son Passé
ainsi que son Corps

Kinésologue
Psychopraticienne en Maïeusthésie
Praticienne en Cohérence Cardiaque

06.09.67.30.20
www.kinesiologie-nimes.com
50 rue Frédéric Mistral - 30128 GARONS

ROMEO CLIM 30
Plus d'infos

Entretien et dépannage de climatisation
Nettoyage panneaux photovoltaïques

MOREL David

06 78 11 49 11
romeoclim30@gmail.com

Garons et alentours



CRÉATEURS **1894** DE VALEURS

CATHERINE CLEMENT
CHEF DE PROJET IMMOBILIER

Agence MANDUEL

Rayon d'action Manduel, Redessan, Bouillargues, Rodilhan,
Jonquières-st-Vincent, Bellegarde, Garons, Caissargues,
Milhaud, Nîmes, Arles et Tarascon

Ensemble, donnons vie à votre projet immobilier !

Transaction. Location. Gestion.

catherine.clemente@1894-immo.com
www.catherine1894immo.com

06 27 34 73 52



Informations UTILES



Services mairie

→ Hôtel de ville

- **Services administratifs**
Tél. 04 49 29 59 00
HORAIRES D'OUVERTURE: lundi, mercredi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.
- **Urbanisme**
Tél. 04 49 29 59 00
Fermé également le vendredi après-midi.
- **Site internet:** www.garons.fr

→ Médiathèque

- Tél. 04 49 29 59 15
Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry
 - ▷ Lundi: fermeture hebdomadaire
 - ▷ Mardi: de 15h30 à 18h30
 - ▷ Mercredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - ▷ Vendredi: de 15h30 à 18h30
 - ▷ Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

→ Collecte des déchets ménagers et déchèterie

- Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie: Nîmes Métropole DCTDM.
Tél. 04 66 02 54 54
ou dctdm@nimes-metropole.fr



→ Permanences assistances sociales

- **DGADS**: Mme Gaubiac
Permanences sur rendez-vous
Tél. 04 66 02 80 33
- **MSA**: Mme Basset
Permanences sur rendez-vous
Tél. 04 66 87 75 87

→ Urgences

- **Police municipale** (Grand'rue):
Tél. 04 49 29 59 12 ou 06 85 07 10 09
- **Gendarmerie**: 17 ou 04 66 20 12 36
- **Pompiers**: 18
- **AGAVIP**
(aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations).
Tél. 0 800 80 55 64

Le maire et les adjoints reçoivent
sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
Mairie de Garons : 04 49 29 59 00
Site internet : www.garons.fr

→ Numéros utiles

- **Accueil Nîmes Métropole**
Tél. 04 66 02 55 55
- **Déchets**
Tél. 04 66 02 54 54
- **Eau**
Tél. 09 69 36 61 02

- **Transports en commun**
Tél. 09 70 81 86 38
- **Location de vélos**
Tél. 04 66 38 59 43
- **Habitat**
Tél. 04 06 02 54 14
- **Relation entreprises**
Tél. 04 06 02 55 40



2025/2026 FINANCES

Gérald BIAGETTI - Adjoint délégué aux Finances



Les membres de la commission sont :

- Gérald BIAGETTI (Vice-Président),
► Saad AMARA,
► Aline BASTIDA,
- Jean GIRAUD,
► Brigitte MALIGE,
► Michel QUENIN,
- Marie-France RAINVILLE,
► Thomas CHIMENTI (groupe d'opposition),
► Benoît ALASSEUR (groupe d'opposition)

BILAN 2025

→ Compte financier unique 2025

Une situation financière encore solide en 2025

	DÉPENSES RÉELLES REALISEES	RECETTES RÉELLES REALISEES
FONCTIONNEMENT	4 419 778 €	6 067 563 €
INVESTISSEMENT	3 065 447 €	4 346 950 €

Source : CFU 2025

Grâce à une maîtrise exemplaire des dépenses, Garons dégage un excédent de fonctionnement significatif (1 647 785 €) pour garantir son niveau d'investissement.

→ Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement permettent de soutenir l'autofinancement des investissements.

	2025 en €	2025 en € / habitant	Montant en € / habitant pour la strate de référence (commune de 5000 à 9999 habitants)		
	Garons	Garons	Département du Gard	Région Occitanie	France
Ressources fiscales	3 675 218 €	693 €	1 024 €	883 €	856 €
Dotations et participations	1 478 759 €	279 €	338 €	280 €	289 €
Ventes et autres produits courants non financiers	878 522 €	166 €	204 €	163 €	151 €

Source : DDFIP - Valorisation financière et fiscale

- Les Ressources fiscales (taxe foncière bâti et non bâti + taxe d'habitation) demeurent inférieures de 19 % à la moyenne nationale des communes comparables. Les taux d'impôts locaux figurent parmi les plus bas des communes de Nîmes Métropole et des communes voisines de strate équivalente. Pas d'augmentation votée des taux d'impôts locaux en 2026.
- Les dotations de l'Etat évoluent d'une manière modérée. L'année 2025 est marquée par une légère progression de la Dotation Globale Forfaitaire de l'Etat liée à l'accroissement de la population.
- Les recettes issues des services communaux proviennent pour 360 478 € de la participation, pour moitié, des familles aux services de la restauration scolaire, de la garderie et du centre de loisirs. L'autre moitié étant financée par la commune. Les autres produits courants non financiers, représentant un montant de 518 044 €, proviennent principalement de redevances versées par les concessionnaires (377 000 € de versement du solde de la ZAC Carrières des Amoureux par l'aménageur), de redevances d'occupation du domaine public, de revenus d'immeubles, de licence, de ventes de concessions du cimetière).

Les dépenses de fonctionnement demeurent contenues malgré des besoins croissants.

	2025 en €	2025 en € / habitant	Montant en € / habitant pour la strate de référence (commune de 5000 à 9999 habitants)		
	Garons	Garons	Département du Gard	Région Occitanie	France
Charges générales	1 639 210 €	309 €	362 €	309 €	312 €
Charges de personnel	2 222 367 €	419 €	662 €	637 €	619 €
Charges de gestion courante	366 353 €	69 €	192 €	134 €	132 €
Charges réelles financières	76 856 €	14 €	32 €	24 €	20 €

Source : DDFIP - Valorisation financière et fiscale

- Les charges générales (achats petits matériels, entretiens et réparations, eau, gaz électricité, assurances, nettoyage du village, espaces verts, éclairage public...) sont de même ordre que celles de la moyenne nationale de la strate. Elles progressent cependant de +11,7 % par rapport à 2024. Cette hausse s'explique principalement par la prise en charge sur une année complète du groupe scolaire Francis Soirat et du quartier des Amoureux, ainsi que par la hausse des services et fournitures (eau, entretien, restauration, nettoyage du village, espaces verts). Grâce au marché énergie 2023/2025 porté par le SMEG (Syndicat Mixte d'Électricité du Gard), les dépenses d'électricité et de gaz ont diminué de 20 % en 2025.
- Les charges de personnel, malgré une progression de +4,8 % liée au renforcement des services due à l'agrandissement du village, sont inférieures de 32 % à la moyenne de la strate française.
- Les charges financières, qui représentent les intérêts des emprunts, sont faibles et inférieures de moitié à la moyenne des communes gardoises.
- La contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) continue d'augmenter, atteignant 153 070 € en 2025, contre 92 177 € en 2018.
- Un prélèvement sur les ressources fiscales de 67 069 € est appliquée en 2025 à la commune pour insuffisance de logements sociaux, conformément à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

→ Capacité d'autofinancement

Des ressources propres pour investir.

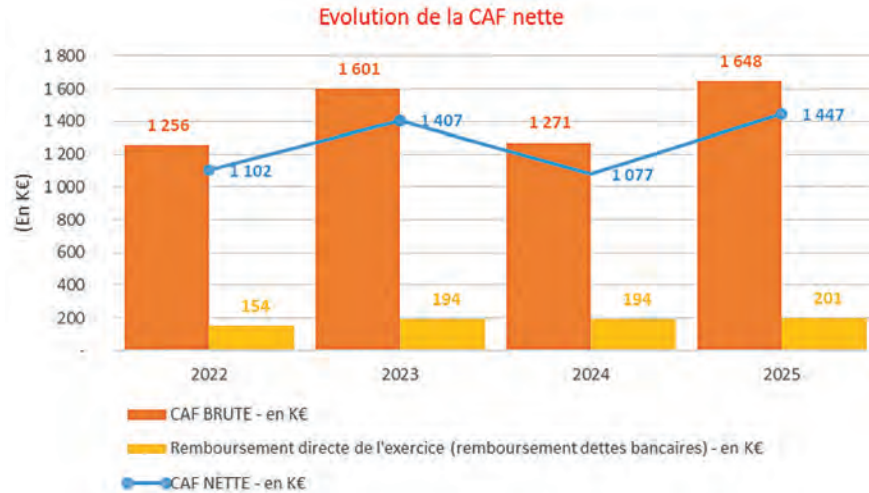
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) correspond à l'excédent dégagé par la section de fonctionnement après le remboursement des emprunts en cours.

Véritable indicateur clé de gestion, elle mesure, année après année, la capacité de la commune à générer des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes honorées.

	2025 en €	2025 en € / habitant	Montant en € / habitant pour la strate de référence (commune de 5000 à 9999 habitants)		
	Garons	Garons	Département du Gard	Région Occitanie	France
Capacité d'autofinancement brute	1 647 785 €	311 €	322 €	224 €	217 €
Capacité d'autofinancement nette	1 446 565 €	273 €	198 €	131 €	131 €
En-cours dettes financières	1 972 494 €	372 €	1 028 €	886 €	770 €

Source : DDFIP - Valorisation financière et fiscale

- Capacité d'autofinancement brute : 1 647 785 €
- En-cours de dette : 1 972 494 €
- Dette par habitant : 372 €, soit 52 % de moins que la moyenne nationale (770 €)
- Capacité d'autofinancement nette : supérieure de 108 % à la moyenne nationale
- Capacité de désendettement : 1,2 an (niveau très sain, loin du seuil d'alerte fixé à 12 ans)
- Pas de nouvel emprunt contracté.

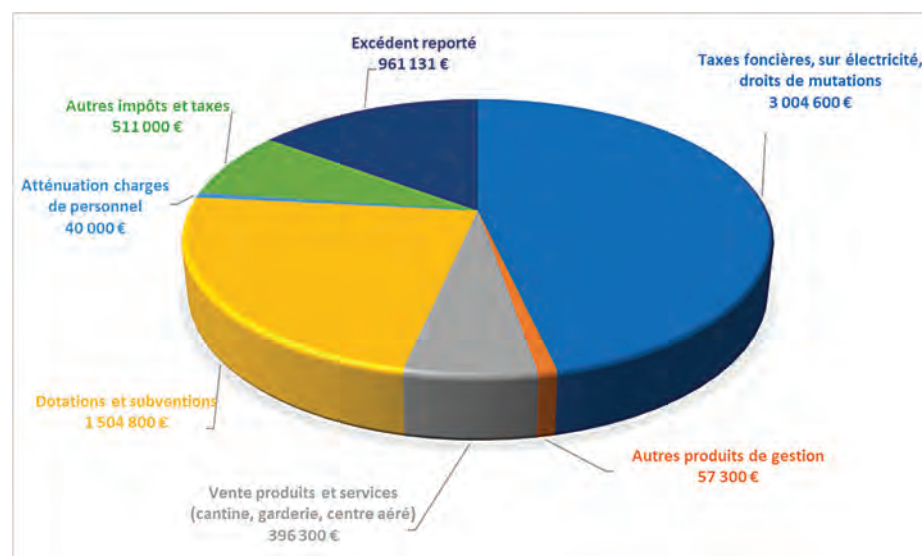


BUDGET 2026

→ Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement évoluent dans un cadre globalement stable, sans progression structurelle marquée.

- Les ressources fiscales (taxes foncières, fiscalité sur l'électricité, droits de mutations) demeurent les principales recettes du budget. Pas d'augmentation des taux d'impôts locaux en 2026. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 45.50 %, parmi les plus bas des communes de Nîmes Métropole et des communes voisines de strate équivalente. La revalorisation des bases fiscales, calculée selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation et votée par la Loi de Finances 2026 est de 0.8 %.
- Les dotations de l'Etat (DGF + DSR + DNP) sont maintenues à un niveau globalement stable et devraient légèrement progresser en fonction de l'accroissement de la population.
- Les recettes issues des services municipaux (cantine, garderie, centre aéré) restent modérées et progressent peu.
- L'excédent de fonctionnement reporté est de 961 131 € au 31 décembre 2025. Cet excédent est intégré au budget 2026, il renforce le niveau des recettes et permet de soutenir l'autofinancement des investissements.
- Les autres produits de gestion et atténuation de charges demeurent marginaux et n'influencent pas significativement la trajectoire globale.

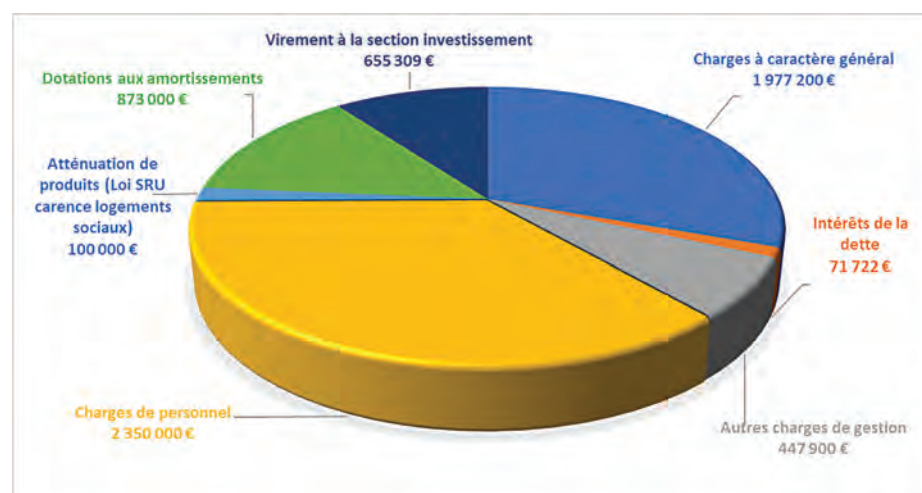


→ Dépenses de fonctionnement

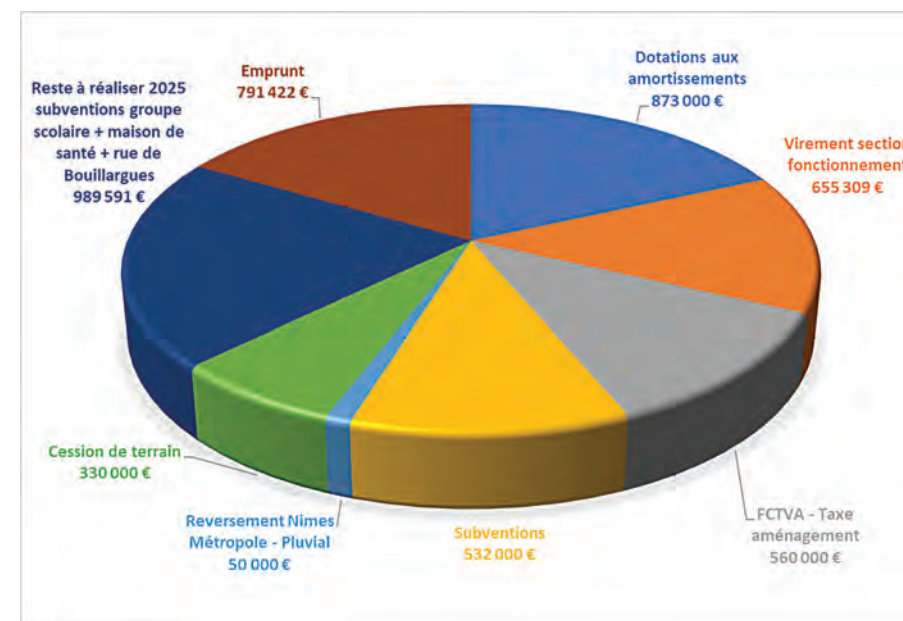
Les dépenses de fonctionnement demeurent maîtrisées, malgré un contexte de besoins croissants.

- Les charges de personnel demeurent le premier poste de dépenses. Leur poids confirme le caractère structurel de ces charges, avec une évolution contenue liée à l'extension de la ville et de ses services publics.
- Les charges à caractère général restent soutenues mais sans dérive marquée, traduisant un effort de maîtrise des coûts de fonctionnement courant (achat petit matériel, entretien, réparations, fluides, assurances ...).
- Les charges financières (intérêts de la dette) restent faibles et maîtrisées, en cohérence avec le faible niveau d'endettement.
- Un prélèvement de 80 000 € est prévu pour insuffisance de logements sociaux (loi SRU).
- La contribution au service incendie (SDIS) continue sa progression et est estimée 161 400 € en 2026.
- Les dotations aux amortissements et le virement significatif à la section d'investissement traduisent une volonté de préserver l'autofinancement et de soutenir les projets et les investissements structurants pour la commune.

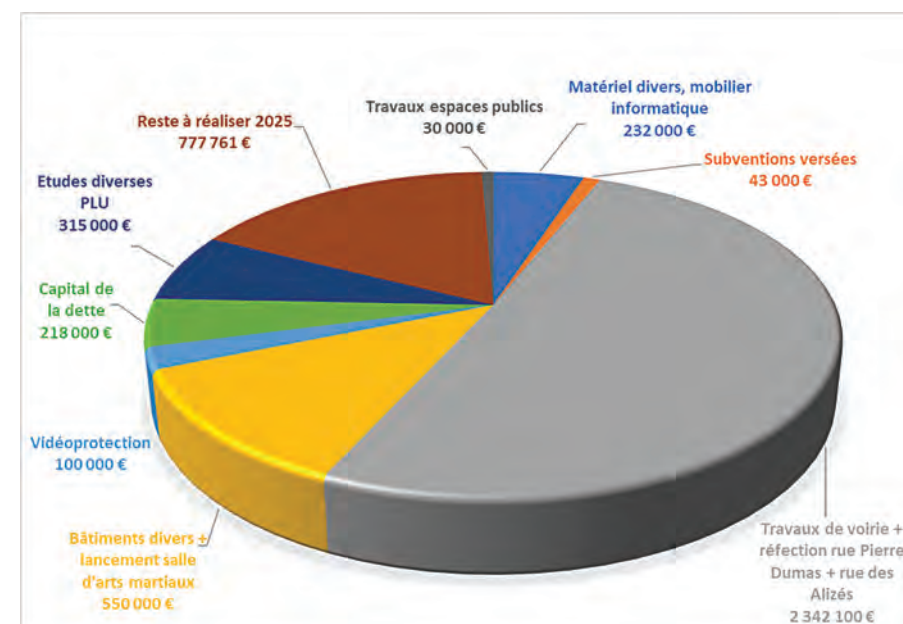
Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 6 475 131 €.



→ Recettes d'investissement



→ Dépenses d'investissement



→ Principaux investissements 2026

- Travaux de voirie + réfection de la rue Pierre Dumas et de la rue des Alizés : 2 342 100 €.
- Lancement de l'opération pour la salle d'arts martiaux : 200 000 €
- Vidéoprotection – Plan pluriannuel – 1ère tranche : 100 000 €
- Installation de brasseurs d'air et climatisation dans les écoles Jean Monnet et Francis Soirat : 125 000 €.
- Lancement des études de réfection de l'éclairage des stades dans un objectif de performance énergétique, accompagnée de la mise en place de l'éclairage du couloir d'athlétisme.

→ Financements prévus et recettes complémentaires

- Réfection de la rue des Alizés : fonds de concours Nîmes Métropole : 500 000 €.
- Fonds de compensation de TVA (FCTVA) évalué à 460 000 €, résultat de l'investissement 2025.
- Taxe d'aménagement prévue pour 100 000 €.
- Reversement Nîmes Métropole - Pluvial : 50 000 €.
- Vente terrain Carrière des Amoureux : 330 000 €.
- L'emprunt prévu pour équilibrer le budget ne devrait pas être nécessaire.

Les recettes et les dépenses d'investissement, incluant des opérations d'ordre sans incidence sur la trésorerie de la commune, s'équilibrent à 6 263 323 €.

Questions d' URBANISME

Michel QUENIN – Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Economie Locale



Les membres de la commission sont :

- ▶ Michel QUENIN (Vice-Président),
- ▶ Youri GARRABE,
- ▶ Guillaume TARDIEU,
- ▶ Hugues AGNEL,
- ▶ Jean GIRAUD,
- ▶ Sandrine ARNOUX (groupe d'opposition),
- ▶ Thierry CLAVERIE,
- ▶ Isabelle PAASCH,
- ▶ Benoît ALASSEUR (groupe d'opposition)

→ Présentation de la commission urbanisme

À la suite du dernier Conseil Municipal issu du scrutin du 15 mars dernier, les Commissions Municipales se mettent progressivement en place.

La Commission de l'Urbanisme est présidée par Michel QUENIN, 1er Adjoint, Délégué à l'Urbanisme. Elle est composée de six autres membres du groupe majoritaire « Cap sur l'Avenir » :

Jean Giraud, Guillaume Tardieu, Thierry Claverie, Isabelle Paasch, Hugues Agnel, Youri Garrabé.

Deux représentants du groupe d'opposition « Ensemble Réveillons Garons » complètent cette instance : Sandrine Arnoux, Benoît Alasseur.

Nous sommes assistés et profitons des compétences et de la disponibilité de Madame Carine CADIOU, Responsable administrative du service de l'urbanisme auprès de la Commune.

Parmi les premiers dossiers figurent notamment les projets de construction d'un nouveau dojo dédié à la pratique des

arts martiaux ainsi que celui de l'extension de la ZAC des Amoureux, dont l'étude de la seconde tranche constituera l'un des premiers axes de travail.

Soucieuse d'un développement équilibré, la Commission veillera à concilier une urbanisation maîtrisée avec la préservation du cadre de vie, tout en répondant aux besoins légitimes d'évolution de la commune.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de maintenir l'identité de « Village Jardin » qui fait la singularité et l'attractivité de Garons.

Telle est la mission à laquelle s'attacheront les membres du groupe « Cap sur l'Avenir »

L'Adjoint délégué à l'Urbanisme ainsi que la Responsable administrative du service se tiennent à la disposition des administrés pour toute information relative aux questions d'urbanisme.

Les réceptions en mairie s'effectuent sur rendez-vous.

→ Déclarer un meublé de tourisme et/ou une chambre d'hôte

Avant de mettre en location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes, il est obligatoire d'en faire la déclaration auprès de la mairie.

Tous les hébergements sont concernés dès lors que l'accueil se fait à titre onéreux et ceci que vous soyez professionnel ou non. Aussi, une déclaration préalable transparente des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes contribuera activement au tourisme local.

QUI ?

Toute personne professionnelle ou non qui offre à la location :

- ▶ Une ou plusieurs chambres d'hôtes,
- ▶ Un ou plusieurs meublés de tourisme, que ceux-ci soient classés ou non.

QUAND ?

La déclaration doit être réalisée avant le commencement de l'activité.

COMMENT ?

Uniquement en ligne sur la plateforme dédiée : www.declaloc.fr
Cette démarche en ligne se substitue au formulaire papier CERFA existant.

Les informations obligatoires pour déclarer les locaux meublés de tourisme sont :

- ▶ L'identité, adresse et courriel du loueur,
- ▶ L'adresse principale du logement,
- ▶ Le statut de résidence principale ou secondaire,
- ▶ Le nombre de pièces et nombre de lits,
- ▶ Le nombre maximal de personnes pouvant être accueillies,
- ▶ Les périodes de location prévues,
- ▶ Le niveau de classement s'il existe.

ET APRES ?

La déclaration du meublé de tourisme ou chambre d'hôtes fait l'objet d'un accusé réception indiquant un numéro d'enregistrement. Le loueur reçoit ensuite ses identifiants individuels de connexion pour accéder à une plateforme dédiée à la déclaration de la taxe de séjour. La déclaration du nombre de nuitées se fera tous les mois.

Maison de
l'Habitat
France Renov'

Rénovation énergétique
Adaptation des logements
Aides financières
Conseils juridiques

Nos experts vous
accompagnent !

Un projet ?
04 66 02 54 14
maison.habitat@nimes-metropole.fr



Bâtiments COMMUNAU

Jean GIRAUD – Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux



Les membres de la commission sont :

- ▶ Jean GIRAUD (Vice-Président),
- ▶ Monique BOYER,
- ▶ Brigitte MALIGE,
- ▶ Aline BASTIDA,
- ▶ Thierry CLAVERIE,
- ▶ Patrick BALEINE (groupe d'opposition),
- ▶ Gérald BIAGETTI,
- ▶ Youri GARRABE,
- ▶ Benoît ALASSEUR (groupe d'opposition)

→ Les bâtiments communaux : un judicieux partage entre entretien, rénovation et investissement !

Conformément aux promesses de campagne, afin de pallier les éventuels pics de chaleur de la fin d'année scolaire, les travaux permettant d'augmenter le confort thermique des élèves, des enseignants et du personnel travaillant au sein des groupes scolaires Jean Monnet et Francis Soirat ont débuté.

Pour de ne pas perturber le fonctionnement des classes, ceux-ci ont été planifiés pendant les vacances scolaires au mois de juillet 2026. Cependant, tenant compte de « l'épisode caniculaire » de juin 2025, une partie des travaux a été anticipée pendant les vacances de Pâques.

→ Groupe scolaire Jean Monnet

Durant les vacances de Printemps, les travaux de rénovation de l'école Jean Monnet ont débuté dans le bâtiment B, par l'isolation et la mise en place de faux-plafonds en dalles de 60x60 dans les deux cages d'escalier. La coursive reliant le bâtiment A au bâtiment B a également été isolée et un faux-plafond en placoplâtre a été réalisé améliorant de façon très significative le confort thermique des usagers.

L'isolation du couloir et des cinq classes du bâtiment B sera réalisée au mois de juillet 2026. La réalisation du faux-plafond permettra l'installation de pavés lumineux par LED.

Enfin ces travaux seront finalisés par l'installation de brasseurs d'air dans les classes, la salle des professeurs et le bureau de la directrice à l'identique de ceux installés dans les salles de classe du bâtiment A en juillet 2025.

La période des vacances de Pâques a également permis la reprise des plafonds dans les classes du bâtiment A.

A l'instar des bâtiments A et B, des brasseurs d'air et des éclairages LED, seront également installés cet été à la maternelle Jean Monnet.



→ Rénovation du patrimoine communal

Avec l'aide de nos équipes des services techniques, les ferronneries ont pu retrouver de leur superbe sur les piliers du portail de la mairie et l'eau de la fontaine arrêtée depuis de nombreux mois a pu couler à nouveau.



→ Groupe scolaire Francis Soirat

Tenant compte de l'épisode caniculaire de juin 2025 et pour palier l'inquiétude d'une partie des parents d'élèves, il a été décidé d'optimiser le rafraîchissement de l'école Francis Soirat. A cet effet, dès les vacances de Pâques alors que l'école était vide, les climatisations des salles de réfectoire (élémentaire et maternelle) ainsi que celle de la cuisine ont été réalisées.

La décision d'installer dans les salles de classe des brasseurs d'air, afin d'améliorer le confort thermique a été prise.



Voies et RÉSEAUX



Aline BASTIDA – Adjointe déléguée aux Voies et Réseaux

Monique BOYER – Conseillère Municipale en charge de l'Aménagement Paysager de Voirie

Membres de la Commission Voies et Réseaux :

- ▶ Aline BASTIDA (Vice-Présidente)
- ▶ Monique BOYER
- ▶ Thierry CLAVERIE
- ▶ Marlène VALENZA
- ▶ Jean-Pierre GORNES
- ▶ Hugues AGNEL
- ▶ Marie-France RAINVILLE
- ▶ Thomas CHIMENTI (groupe d'opposition)
- ▶ Benoît ALASSEUR (groupe d'opposition)

→ Réfection de la rue Pierre Dumas

Les travaux de renouvellement des réseaux humides, réalisés par Nîmes Métropole (assainissement, pluvial et eau potable), se sont achevés fin avril avant que ne suivent l'enfouissement des réseaux secs, impliquant Territoire d'Énergie du Gard (SMEG) et ENEDIS pour l'éclairage public ainsi que Bouygues Télécom pour la fibre. La durée de ces travaux a été estimée à deux mois. La réfection de la voirie débutera mi-septembre et devrait se terminer mi-novembre 2026. Afin de tenir informés les riverains et usagers, une réunion publique a eu lieu le 28 mai 2026 à la salle des Evêques.



→ Réfection rue et impasse des Alizés

Les travaux d'aménagement ont débuté courant juin 2026. Ce sont préalablement les réseaux humides (assainissement et eau potable) qui seront renouvelés et pris en charge par Nîmes Métropole. Dans un premier temps, la priorité est donnée à la section située devant l'école Jean Monnet qui sera fermée pendant les vacances scolaires (partie située entre la rue du Levant et la rue de Provence). Une réunion publique s'est tenue le 9 juin 2026, salle des Evêques, pour en informer les habitants.

→ Eclairage public

Dans le cadre du contrat de performance énergétique, la commune continue la campagne de renouvellement des ampoules LED sur les secteurs suivants :

- ▶ Impasse des Oliviers,
- ▶ Rue des Centaures,
- ▶ Impasse des Chazelles,
- ▶ Rue de la Vistrenque,
- ▶ Rue des Cévennes,
- ▶ Secteur Rives du Parc.

→ Travaux divers réfection voirie

Des travaux divers de voirie ont récemment été entrepris sur plusieurs secteurs de la commune afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Ces interventions concernent la réfection de la chaussée, l'aménagement des trottoirs, la sécurisation des carrefours ainsi que l'entretien de certains axes de circulation. Les opérations les plus récentes sont :

- ▶ L'avenue de la Méditerranée,
- ▶ Le chemin de l'ancienne voie ferrée,
- ▶ Le chemin de Montval,
- ▶ Le stationnement chemin de Saint-Estève,
- ▶ Le passage piéton rue du Champ de Mars.

Certaines perturbations temporaires de circulation peuvent impacter les usagers. La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience.

→ Aline Bastida élue Vice-Présidente du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)



Le 19 mai 2026 à Alès, à l'occasion de son Conseil Syndical d'installation, le SMEG a procédé à l'élection de sa nouvelle gouvernance pour le mandat 2026/2032. À cette occasion, Aline Bastida, élue de la commune de Garons, a été proclamée 11ème Vice-Présidente du syndicat départemental de l'énergie.

Cette élection s'inscrit dans le renouvellement des instances du syndicat, à l'issue des élections municipales et de la désignation des délégués représentant les communes gardoises.

À travers cette nomination, Aline Bastida rejoint une équipe exécutive chargée de poursuivre les actions du syndicat en faveur de la transition énergétique, de l'aménagement équilibré du territoire et de l'accompagnement des collectivités locales face aux enjeux énergétiques actuels.

Créé en 1994, le SMEG est aujourd'hui l'un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département du Gard.

Le syndicat exerce notamment la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité pour l'ensemble des communes adhérentes.

Ses missions couvrent également :

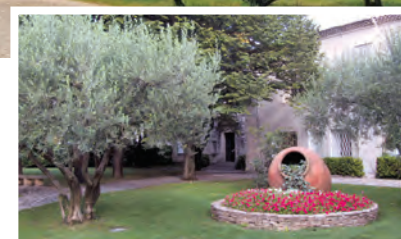
- ▶ Le renforcement et la modernisation des réseaux électriques ;
- ▶ L'éclairage public ;
- ▶ L'accompagnement des communes dans la maîtrise de l'énergie ;
- ▶ Le développement des énergies renouvelables ;
- ▶ Les infrastructures de recharge pour véhicules électriques ;
- ▶ Ainsi que le soutien aux projets liés aux télécommunications et au numérique.

Le SMEG fédère aujourd'hui l'ensemble des communes gardoises autour d'une ambition commune : garantir un service public de l'énergie performant, solidaire et durable au service des territoires et des habitants du Gard.

Environnement et CADRE DE VIE



Marie-France RAINVILLE – Adjointe déléguée à l'Environnement et au Cadre de Vie



Garons totalise près de 21 hectares d'espaces verts ; les jardins de l'Hôtel de Ville, Le parc municipal, le parc des argonautes, le square de la Gare et bien d'autres encore répartis sur l'ensemble de la commune.

L'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie demandent la mise en place de moyens adaptés et une attention quasi quotidienne de nos agents municipaux et des services de l'ESAT (Osaris) qui œuvrent à l'embellissement de la commune et à son fleurissement. D'ailleurs, dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, notre commune a été évaluée le 29 juin. Les résultats de cette visite seront communiqués prochainement.

Les membres de la commission sont :

- ▶ Marie-France RAINVILLE (Vice-Présidente),
- ▶ Maud FLORY,
- ▶ Jean-Pierre GORNES,
- ▶ Corinne GRANDEMANGE,
- ▶ Steven LACELARIER,
- ▶ Geneviève ROGER,
- ▶ Paul YANG,
- ▶ Patrick BALEINE (groupe d'opposition),
- ▶ Sandrine ARNOUX (groupe d'opposition)

→ Bon à savoir

Deux nouvelles colonnes aériennes EMR (Emballages Ménagers Recyclés) ont été installées au Mas de l'Hôpital et sur le parking de la salle des fêtes Alain Dalmas.



Thierry CLAVERIE – Conseiller Municipal délégué à la sûreté et à la Tranquillité Publique



→ Le réseau de vidéo protection à Garons : au cœur des discussions !

Le déploiement d'un réseau de vidéoprotection à Garons prend forme. Une réunion avec les principaux acteurs (services municipaux, groupement de Gendarmerie départemental, brigade de Gendarmerie de Bouillargues et les services de Nîmes Métropole) s'est déroulée en mairie le jeudi 16 avril 2026.



Dans l'optique de préserver la qualité de notre cadre de vie par la tranquillité publique, la mairie a présenté ses objectifs et ses attentes :

- Répondre à une forte demande de la population ;
- Renforcer la protection des installations, bâtiments publics et de leurs abords ;
- Prévenir des actes de délinquances et d'incivilités commis sur la commune ;
- Prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux identifiés comme particulièrement

exposés à des risques d'agression, de trafic ou de consommation sur la voie publique de stupéfiants ou de protoxyde d'azote ;

- Prévenir et constater les infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets ;
- Constater les infractions aux règles de la circulation.

Le principe d'un réseau intégré au dispositif de Nîmes Métropole avec un report d'images sur un centre de visualisation à Garons a été acté. Dans le souci permanent de conjuguer l'efficacité et la maîtrise des coûts, le projet de déploiement définitif, finalisé entre la commune et le groupement de Gendarmerie départemental devrait être abouti d'ici la fin du mois, permettant d'obtenir rapidement les autorisations préfectorales.

A partir de cette expression de besoins, Nîmes Métropole « maître d'œuvre dans la réalisation » se prononcera sur les aspects techniques et affinera le dispositif en intégrant une partie des moyens déjà déployés pour la surveillance des bâtiments communaux.

Les différentes parties prenantes se sont globalement entendues pour un déploiement ambitieux mais maîtrisé qui sera l'objet d'un plan de déploiement pluriannuel dont les premiers éléments pourraient être effectifs dès l'automne 2026.

→ Le protoxyde d'azote : un fléau aux lourdes conséquences pour la santé et l'environnement

Depuis plusieurs années, l'usage détourné du protoxyde d'azote, communément appelé « gaz hilarant », connaît une augmentation préoccupante de sa consommation sur l'ensemble du territoire national. Initialement destiné à un usage médical ou alimentaire, ce produit est aujourd'hui consommé à des fins récréatives, générant de graves conséquences sanitaires, environnementales et sécuritaires.



Un danger réel pour la santé

L'inhalation de protoxyde d'azote n'est en aucun cas anodine. Elle peut provoquer :

- Des malaises, pertes de connaissance et chutes,
- Des atteintes neurologiques graves (troubles de la mémoire, paralysies, atteintes irréversibles des nerfs),
- Des troubles respiratoires et cardiaques,
- Un risque accru d'accidents de la voie publique lorsque la consommation a lieu à proximité ou dans des véhicules.

Les jeunes sont particulièrement exposés à ces dangers, souvent par méconnaissance des risques encourus.

Un impact environnemental alarmant

Au-delà de la santé publique, le protoxyde d'azote représente un véritable fléau environnemental. Les cartouches et bouteilles, souvent abandonnées sur la voie publique, dans les parcs, les parkings ou les espaces naturels :

- Dégradent fortement le cadre de vie,
- Présentent un risque de blessure pour les usagers et les agents chargés du nettoyage,
- Génèrent une pollution durable, ces déchets métalliques mettant plusieurs années à se dégrader.

Leur accumulation mobilise régulièrement les services techniques

communaux, au détriment d'autres missions essentielles.

Des mesures réglementaires renforcées

Face à ce phénomène préoccupant, la Préfecture du Gard a pris un arrêté préfectoral visant à encadrer strictement l'usage, la détention et l'abandon de protoxyde d'azote sur le territoire.

Dans le même esprit, Monsieur le Maire de Garons a également pris un arrêté municipal, afin de renforcer la lutte contre ces pratiques sur la commune et de préserver la sécurité, la santé publique et l'environnement (cf : arrêté municipal n°AR2025-145 du 8 octobre 2025 accessible sur le site internet de la commune www.garons.fr)

Une mobilisation des services municipaux

La police municipale multiplie les actions de contrôle et de prévention, tandis que les services techniques, en lien avec la police

municipale, procèdent régulièrement au ramassage des bouteilles abandonnées. Cette mobilisation constante témoigne de la volonté municipale de lutter activement contre ce phénomène.

Un appel à la responsabilité collective

La lutte contre le protoxyde d'azote repose aussi sur la responsabilité de

chacun. La vigilance des administrés, les signalements et le respect des arrêtés en vigueur sont essentiels pour préserver la qualité de vie et la sécurité de tous.

La commune de Garons reste pleinement engagée dans cette démarche de prévention et de protection de ses habitants.



Inventaire des cartouches collectées sur le territoire de la commune

→ Aboiements, des plaintes de plus en plus nombreuses

Les aboiements de chiens, en particulier lorsque leurs maîtres sont absents, constituent une source fréquente de tensions dans le voisinage. Ce phénomène, souvent lié à l'ennui, à l'anxiété ou à un manque de stimulation de l'animal, peut rapidement devenir difficile à supporter pour les riverains. Lorsqu'un chien aboie de manière répétée pendant de longues périodes, notamment en journée ou en soirée, cela perturbe la tranquillité et le repos, et peut générer stress, fatigue et conflits entre voisins. Dernièrement, de nombreux garonnais se sont plaints de nuisances liées aux aboiements des chiens, en l'absence de leur propriétaire.

Sur le plan juridique, les aboiements ne sont pas interdits en eux-mêmes, car ils font partie du comportement naturel du chien. Toutefois, ils deviennent répréhensibles lorsqu'ils constituent une nuisance sonore excessive. La loi française encadre ces situations à travers le Code de la santé publique. Ainsi, l'article R.1336-5 précise qu'aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Un seul de ces critères suffit à caractériser une infraction. Dans ce cas, le propriétaire du chien est tenu pour responsable et peut

être sanctionné, notamment par une amende ou des dommages et intérêts en cas de trouble anormal de voisinage.

Ces situations sont d'autant plus problématiques lorsqu'elles révèlent un défaut de prise en charge de l'animal. Un chien laissé seul trop longtemps, sans activité ni interaction, exprime souvent son mal-être par des aboiements excessifs. Ainsi, au-delà de la gêne occasionnée aux voisins, ces comportements peuvent être le signe d'un manque de bien-être animal.

Il est donc essentiel de privilégier le dialogue et la prévention : informer les propriétaires, chercher des solutions adaptées (éducation, garde, promenades) permet souvent d'éviter l'escalade des conflits. Le respect du voisinage passe par la responsabilité de chacun, tandis que le respect de l'animal implique de répondre à ses besoins fondamentaux. En définitive, le bien vivre ensemble repose sur un équilibre entre tranquillité collective et bien-être animal, deux principes indissociables d'une cohabitation harmonieuse. Aussi, nous souhaitons sensibiliser les garonnaises et les garonnais, aux nuisances qu'ils pourraient faire subir sans s'en rendre compte au voisinage, au travers de leurs compagnons à quatre pattes.



ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs

ÉLAGAGE - ABATTAGE
ROGNAGE - BROYAGE
DÉBROUSSAILLAGE

Cyrille PELON
06 22 58 71 64
contact@abatout.fr
2, chemin
de la Courbade
30128 GARONS
Tél. 04 66 700 222
www.abatout.fr

MAX PNEUS

maxpneus.30@hotmail.fr 04 66 20 71 09

MONTAGE | RÉPARATION | ÉQUILIBRAGE | PARALLÉLISME

REDESSAN

O'STREET FOOD

Tacos • Sandwichs • Wrap • Pizzas
Burgers • Tex-Mex • Desserts
Menu kids • Petite faim

LIVRAISON GRATUITE à partir de 20€

12 PLACE DU MARCHÉ
30128 GARONS

09 56 43 42 60 07 59 54 93 53 296

Comment créer une association ?

La création d'une association est un acte très simple
www.associations.gouv.fr

Entreprise BELINHA

Maçonnerie Générale Neufs Rénovations

Devis Gratuit

Gros-Oeuvre, Façade, Toiture, Isolation
Carrelage, Faïence, Clôture

2 Imp. de Vauvert
30230 BOUILLARGUES

Tél/ Fax: 04 66 20 62 34
Port: 06 61 70 83 01

CITEOS Travaux neufs - Maintenance

Au cœur des villes

5 rue Pierre Bautias - 30128 GARONS
04.66.70.60.30 - nimes@citeos.com

EUROREPAR
CAR SERVICE

MÉCANIQUE • ENTRETIEN • CARROSSERIE
PEINTURE • PARE-BRISE
RECHARGE CLIMATISATION

- Entretien & Réparation toutes marques -

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Garage Génération Automobile
4, chemin de Saint-Estève
30128 GARONS
pgagarons@gmail.com
Tél. : 04 66 70 09 70

CE SUPPORT EST UNE
RÉALISATION DE

**MEDIA PLUS
COMMUNICATION**

Leader en
communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr



Affaires SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



Brigitte MALIGE - Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires

Les membres de la commission sont :

- Brigitte MALIGE (Vice-Présidente),
- Saad AMARA,
- Jessica CHARLEMOINE,
- Marlène VALENZA,
- Delphine FERNANDEZ,
- Jean GIRAUD,
- Laurence TRAZIC,
- Emilie ANDREOTTI (groupe d'opposition),
- Thomas CHIMENTI (groupe d'opposition)

→ APE Francis Soirat : Une année chargée en animations !

Dès la rentrée, la dynamique équipe de l'APE s'est mobilisée pour organiser une journée autour du Riz de Camargue dans le cadre de la semaine du goût, avec l'aide de l'IGP Riz de Camargue. Tous les élèves de l'école ont ainsi pu découvrir cette culture essentielle à notre territoire au travers d'une dizaine d'ateliers allant du champ à l'assiette. Au-delà du semis des graines dans l'eau ou de la réalisation d'Arancinis à la pomme, ils ont également abordé tous les produits de notre région protégés par des appellations grâce à l'association « Entre Alpilles, Crau et Camargue », partenariat qui va se poursuivre avec les sorties scolaires...

Toujours partants pour se déguiser, pour le plus grand bonheur des enfants, les parents de l'APE ont ensuite organisé une grande fête d'Halloween à la salle des fêtes : parcours de la



peur, diplôme d'agent très spécial et bonbons ont eu un grand succès !

Le Père Noël est revenu comme chaque année à l'école pour apporter des livres à tous les enfants, l'APE complétant le don de la mairie aux maternelles afin que les élémentaires puissent également en bénéficier. Il a pris le temps de faire le tour de chaque classe avant d'écouter la chorale de Noël des enfants, suivie du marché de Noël de l'école et d'une vente de gâteaux. L'APE a également participé au marché de Noël du village, organisé par le Club Taurin, qui s'est déroulé sous un grand soleil



dans les jardins de la mairie et dans une ambiance festive.

Et pour financer toutes ces activités, le loto annuel de l'APE a eu lieu en février à la salle des fêtes. Un succès jamais démenti, une salle comble et un beau résultat : 3000 euros de bénéfices pour l'école. Un grand merci à tous les commerçants du village et des alentours qui soutiennent l'association à travers leurs dons, à la mairie qui nous permet d'utiliser les infrastructures du village ainsi qu'à tous les parents bénévoles sans qui rien ne serait possible !

→ APE Jean Monnet

L'APE Jean Monnet s'apprête à clôturer une année scolaire riche en événements, menée en étroite collaboration avec l'école et avec le soutien de la mairie.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions ont été organisées : fête d'Halloween, venue du Père Noël, loto, carnaval du village en collaboration avec l'APE Francis Soirat, ainsi que le carnaval de l'école avec une chasse aux œufs, la kermesse et une flashmob. Ces initiatives permettent de financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires pour les enfants.

Les rendez-vous se sont poursuivis avec notamment la pégoulade du vendredi 19 juin sur le thème des matelots



(dress code : tee-shirt blanc ou marinier pour petits et grands) puis la fête de l'école le mardi 23 juin pour clôturer l'année dans la convivialité.

Déjà tournée vers l'avenir, l'APE prépare la prochaine rentrée scolaire et invite les parents à participer à l'assemblée générale du jeudi 10 septembre pour renouveler une partie du bureau et accueillir de nouveaux membres.

Pour ne rien manquer, vous pouvez suivre toutes les actualités, les événements à venir et les informations importantes via les pages Facebook et Instagram de l'APE.

Facebook: www.facebook.com/share/1CbCQXhcS2/?mibextid=wwXlfr

Instagram: www.instagram.com/ape_jean_monnet?igsh=YTBByanJsc2052Xpq

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette année une réussite !



→ Un carnaval sous le soleil !

Le samedi 11 avril à Garons, il y avait du monde aux arènes pour le départ du défilé du Carnaval organisé par les deux associations de parents d'élèves des groupes scolaires Jean Monnet et Francis Soirat. En musique et derrière un char aux couleurs du carnaval de Venise, petits et grands ont traversé le village sous des jets de cotillons pour finir leur trajet à la maison de retraite « les cinq sens » où les résidents ont pu voir les enfants défilant dans leurs beaux costumes. Un goûter en musique, des ateliers dessin et jardinage ainsi qu'un concours de déguisements les attendaient ensuite à la salle des fêtes Alain Dalmas. Le choix a été difficile, les participants étant tous très bien déguisés mais l'originalité du groupe des boîtes de tic-tac l'a emporté, ainsi qu'une magnifique fée et une petite fraise tellement mignonne. Un moment de convivialité et de bonheur offert par les parents bénévoles.



→ Groupe scolaire Francis Soirat

La Grande Lessive : un voyage dans le temps à travers les vêtements

Le 19 mars 2026, à 17h, le couloir de l'école maternelle s'est transformé en véritable galerie d'art à l'occasion de « la Grande Lessive », une exposition collective éphémère réunissant les créations des élèves, de la petite section au CM2. Cette année, le thème « les vêtements au fil du temps » a inspiré petits et grands, invitant chacun à explorer l'évolution des tenues à travers les époques. Des habits d'autrefois aux styles contemporains, en passant par des créations imaginaires, les œuvres exposées ont témoigné de la richesse de l'imagination et de la curiosité des élèves. Suspendues à des fils, comme du linge étendu, les productions artistiques ont offert un parcours original et poétique aux visiteurs. Dessins, collages, peintures et compositions variées se sont mêlés pour raconter une histoire : celle des modes, des usages et des cultures à travers le temps. Les familles, venues nombreuses, ont pu découvrir le travail réalisé en classe et partager un moment convivial autour de cette exposition. Ce rendez-vous a également permis de valoriser l'expression artistique des enfants tout en renforçant le lien entre l'école et les parents. Un grand merci aux enseignants pour leur accompagnement, ainsi qu'aux élèves pour leur créativité et leur implication. Cette « Grande Lessive » a, une fois encore, su tisser des fils entre les générations... et laisser une belle trace dans les mémoires.

Des femmes scientifiques mises à l'honneur à l'école



En parallèle de « la Grande Lessive », une seconde exposition est venue enrichir ce temps fort du 19 mars

2026 : une mise en lumière de grandes figures féminines du monde scientifique. Installée dans le couloir des classes élémentaires, cette exposition a permis de valoriser le parcours et les découvertes de femmes qui ont marqué l'histoire des sciences.

Réalisée par les élèves, de la petite section au CM2, cette exposition collective a donné lieu à de nombreuses productions : affiches, portraits, textes documentaires et créations artistiques. Les enfants se sont ainsi appropriés les histoires inspirantes de ces femmes scientifiques, parfois méconnues, qui ont contribué à faire avancer la recherche dans des domaines variés tels que la médecine, la physique, les mathématiques ou encore l'astronomie. À travers ce projet, les élèves ont non seulement développé leurs connaissances, mais aussi réfléchi à la place des femmes dans les métiers scientifiques, hier comme aujourd'hui. Cette démarche pédagogique s'inscrit dans une volonté de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'égalité entre les femmes et les hommes, tout en ouvrant le champ des possibles pour chacun. Les familles présentes ont pu découvrir avec intérêt ces parcours remarquables, mis en valeur avec soin par les élèves et les enseignants. Cette exposition a ainsi permis de croiser les regards entre art et science, tout en transmettant des messages forts d'engagement et d'inspiration. Une belle initiative qui rappelle que la curiosité, la persévérance et la passion n'ont pas de genre.

Carnaval et chasse aux œufs 2026 : une journée haute en couleurs pour nos élèves

Le 24 mars 2026, le groupe scolaire Francis Soirat a vibré au rythme du Carnaval et de la traditionnelle chasse aux œufs. Une journée festive, placée sous le signe du partage, de la créativité et de la bonne humeur, qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse. Dès le matin, les élèves de maternelle sont arrivés à l'école costumés, prêts à vivre une matinée exceptionnelle. Après un temps d'accueil dans les classes, direction le stade pour la très attendue chasse aux œufs, organisée avec le soutien de l'APE. Entre rires et excitation, les enfants ont parcouru le terrain à la recherche des précieux œufs. De retour à l'école, la fête s'est poursuivie avec une récréation en musique, suivie



d'un défilé haut en couleur devant les élèves de l'élémentaire. Princesses, super-héros, animaux et personnages imaginaires ont enchanté les spectateurs. L'après-midi, ce sont les élèves des cycles 2 et 3 qui ont pris le relais. Après un temps d'organisation dans les classes, le stade s'est transformé en véritable terrain de défis sportifs grâce aux nombreux stands animés par les parents de l'APE. Jeux, défis et animations ont permis à chacun de profiter pleinement de ce moment convivial. La journée s'est poursuivie avec le défilé des élèves de l'élémentaire devant les maternelles, accompagné de bulles pour ajouter une touche de magie à l'événement. Tous les enfants se sont ensuite retrouvés pour un temps de danse, de partage avec boissons et souffleurs à bulles offerts à tous les enfants, avant de regagner les classes pour la distribution des œufs en chocolat récoltés le matin. Cette belle journée n'aurait pas été possible sans l'implication des équipes pédagogiques, des ATSEM, des parents et de l'APE, que nous remercions sincèrement. Un grand bravo également aux enfants pour leurs magnifiques costumes et leur enthousiasme communicatif. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive !

Le vélo à l'honneur dans notre école : mai et juin sous le signe de la mobilité douce

Ce printemps, le groupe scolaire Francis Soirat remet le vélo à l'honneur avec deux temps forts dédiés aux plus jeunes. Une belle occasion de sensibiliser les enfants aux mobilités douces tout en alliant apprentissage, autonomie et plaisir. Au mois de mai, les élèves de l'école élémentaire participent à l'opération « Mai à vélo ». À travers des ateliers pratiques et des parcours adaptés, les enfants apprennent à mieux maîtriser leur vélo, à adopter les bons réflexes de sécurité et à comprendre les règles



de circulation. Cette initiative vise à encourager les déplacements à vélo dès le plus jeune âge, tout en développant la confiance et l'autonomie des élèves. Ce cycle d'apprentissage a été clôturé par des sorties pour mettre en pratique ce qui a été appris tout au long du mois. En juin, ce sont les enfants de l'école maternelle qui prennent le relais avec « Juin à vélo ». Pensées sous forme de jeux et de parcours ludiques, les activités permettent aux plus petits de découvrir les bases de l'équilibre et de la coordination. Draisienes, petits vélos et circuits colorés transforment la cour de récréation en véritable terrain d'apprentissage et d'amusement. Ces actions s'inscrivent dans une volonté plus large de promouvoir des modes de déplacement respectueux de l'environnement et bénéfiques pour la santé. Elles ne seraient pas possibles sans l'implication de l'équipe pédagogique que la directrice remercie chaleureusement.

Que ce soit en élémentaire ou en maternelle, une chose est sûre : le vélo a trouvé sa place dans le quotidien de nos élèves... et il n'est pas près de s'arrêter !

Des sorties de fin d'année aux couleurs de la Camargue

Tout au long de l'année, les élèves ont voyagé au cœur de la Camargue à travers un projet pédagogique riche et fédérateur. Après une Semaine du goût consacrée au riz, emblématique de ce territoire, les découvertes se sont poursuivies avec des sorties de fin d'année aussi variées qu'enrichissantes. Grâce à l'implication de Julie TOUSSAINT, Présidente de l'APE, plusieurs visites ont été organisées autour de trois thématiques représentatives de la

région : l'olive, le sel et la Camargue. Le mardi 26 mai, les classes 7, 8 et 11 ont pris part à une sortie dédiée à l'olive. Au programme : la visite du moulin Cornille, où les élèves ont découvert les étapes de fabrication de l'huile d'olive, suivie d'une dégustation très appréciée. La journée s'est poursuivie à Fontvieille avec une balade sur les sentiers des Moulins, permettant d'allier découverte du patrimoine et immersion dans les paysages provençaux. Le mardi 19 mai, les classes 5, 6, 9 et 10 ont exploré la thématique du sel lors d'une sortie à Aigues-Mortes. Les élèves ont visité les remparts de la cité médiévale, plongeant dans son histoire, avant de découvrir les Salins et les étendues rosées caractéristiques de la région. Cette visite a permis de mieux comprendre la formation et la récolte du sel, tout en observant un environnement naturel unique. Enfin, le vendredi 22 mai, les classes 1, 2, 3 et 4 ont vécu une immersion complète en Camargue. Au programme : la visite d'un écomusée pour découvrir les traditions et le mode de vie local, suivie d'une sortie au parc ornithologique. Les élèves ont pu y observer de nombreuses espèces d'oiseaux, dont les emblématiques flamants roses, dans leur habitat naturel.

Au-delà des découvertes, ces moments partagés ont offert aux élèves une approche concrète et vivante du territoire étudié. Ils garderont sans aucun doute de précieux souvenirs de ces expériences hors les murs. Un grand merci à l'APE, et tout particulièrement à Julie TOUSSAINT, pour l'organisation de ces sorties, ainsi qu'aux enseignants qui ont su donner du sens à ces apprentissages en les inscrivant dans un projet global. Une belle manière de clôturer l'année scolaire, entre exploration, plaisir et ouverture sur le monde.

Audrey BONNEVILLE
Directrice du groupe scolaire
Francis SOIRAT



CITÉ DE L'ESPACE

A l'occasion d'un séjour pédagogique organisé les 9 et 10 avril 2026, les élèves de grande section et de CM1-CM2 de l'école primaire Jean Monnet de Garons ont vécu une aventure exceptionnelle à la Cité de l'Espace de Toulouse. Encadrés par leurs enseignantes, Mme Renaud et Mme Pilon, ainsi que plusieurs accompagnateurs, les 46 élèves ont découvert l'univers fascinant de l'astronomie et de l'exploration spatiale. Ce projet, préparé depuis plusieurs mois en classe, avait pour objectif de favoriser la coopération entre petits et grands, développer l'autonomie et éveiller la curiosité scientifique des enfants. Durant ces deux journées riches en découvertes, les élèves ont participé à de nombreuses activités immersives : visite de la station MIR, exploration du système solaire, films au planétarium, ateliers scientifiques et animations autour des missions spatiales. Les plus jeunes ont notamment découvert



« Polaris, le sous-marin spatial », tandis que les CM ont participé à des expériences scientifiques et suivi l'actualité spatiale liée à la mission de Sophie Adenot. Tous ont pu observer, manipuler, expérimenter et apprendre de manière ludique. Au-delà des connaissances scientifiques, ce séjour a permis de renforcer la cohésion entre les deux classes et



de développer l'entraide, le respect et la vie en collectivité. Les projets se poursuivront en classe avec des expositions, des productions artistiques, des expériences et la préparation du spectacle de fin d'année sur le thème de l'espace.



VOILES DE SÈTE

Les élèves de l'école primaire Jean Monnet de Garons ont récemment embarqué pour une belle aventure pédagogique autour des « Voiles de Sète », célèbre manifestation maritime mettant à l'honneur les grands voiliers et le patrimoine de la mer. Ce projet, mené du CP au CM2, a permis aux enfants de découvrir l'univers fascinant des bateaux traditionnels, des métiers maritimes et de l'histoire portuaire de la Méditerranée. A travers cette sortie éducative, les 238 élèves ont pu visiter des voiliers historiques comme le célèbre Bélem, rencontrer des marins passionnés et mieux comprendre la vie à bord de ces impressionnants navires. Les plus jeunes ont appris à reconnaître les différentes parties d'un bateau tandis que les plus grands ont approfondi leurs connaissances sur la navigation, les traditions maritimes et les enjeux



Sylvie ARNIHAC
Directrice du groupe scolaire Jean Monnet

9

Enfance JEUNESSE

Jessica CHARLEMOINE – Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse



Les membres de la commission sont :

- Yves Rodriguez, Maire
- Jessica Charlemoine, Adjointe au Maire
- Saad Amara, Adjoint au Maire
- Youri Garrabe, Conseiller Municipal
- Corinne Grandemange, Conseillère Municipale
- Geneviève Roger, Conseillère Municipale
- Laurence Trazic, Conseillère Municipale
- Paul Yang, Conseiller Municipal
- Thomas Chimenti, Conseiller Municipal d'opposition
- Emilie Andréotti, Conseillère municipale d'opposition

→ Le centre de loisirs



Ouverture d'une semaine supplémentaire au mois d'août : du 17 au 21 août



→ Passeports ÉTÉ

Le Passeport été est une offre accessible et pratique qui permet aux jeunes de profiter d'un maximum d'activités pendant l'été, tout en favorisant les loisirs, la découverte et l'autonomie.

Il s'agit d'un "chéquier loisirs" vendu à petit prix (27 €), qui permet aux jeunes de 13 à 23 ans d'accéder à de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs.

Avec ce passeport, les jeunes peuvent par exemple :

- Aller au cinéma, à la piscine ou au bowling,
 - Faire de l'accrobranche, du canoë ou du laser game,
 - Participer à des sorties culturelles ou découvrir des sites touristiques,
- Toutes ces activités sont incluses ou proposées à tarif réduit grâce aux coupons du chéquier.

Le passeport comprend :

- Une carte personnelle,
- Un chéquier de coupons à utiliser pour différentes activités.

Il est valable pendant l'été (en général de mi-juin à mi-septembre). Afin de se procurer ce passeport, vous pouvez vous rendre en mairie dès le mois de juin en vous munissant :

- D'une pièce d'identité,
- D'un justificatif de domicile,
- D'une photo d'identité.

A noter toutefois que **le nombre de passeports est limité en nombre.**



Les mercredis des mois de mai et juin ont eu un air de fête avec la préparation du carnaval et la kermesse à la maison de retraite les cinq sens, des activités pour les fêtes des mères et des pères.

Pour les vacances d'été, un séjour sera organisé pour les 6 – 11 ans du 27 au 31 juillet au camping base de loisirs de la Pègue à Meyruès avec au programme des activités nature comme la spéléologie, le tir à l'arc, des balades à vélo, la baignade en rivière, des veillées....



N'en oublions pas le séjour à la neige qui restera, cette année encore, un excellent souvenir pour les enfants.

Entre découverte de la montagne, activités sportives et moments de partage, ce séjour a offert aux jeunes Garonnais une expérience enrichissante et pleine de bons moments.





Les membres de la commission sont :

- Saad AMARA (Vice-Président),
- Isabelle PAASCH,
- Delphine FERNANDEZ,
- Maud FLORY,
- Steven LACELARIER,
- Laurence TRAZIC,
- Guillaume TARDIEU,
- Sandrine ARNOUX (groupe d'opposition),
- Emilie ANDREOTTI (groupe d'opposition)

→ La médiathèque Saint-Exupéry Un service public culturel au cœur de la commune !



Accueil, conseils, accompagnement, convivialité, rencontres, échanges, travail divertissement et jeux ; un lieu pour tous.

Pour rappel, **l'entrée à la médiathèque est libre**. L'inscription (gratuite) est nécessaire en cas d'emprunt de documents ou d'utilisation du matériel multimédia (consoles de jeux, tablettes, liseuses). Les ordinateurs restent libres d'accès.

Tous les mois, l'équipe de la médiathèque prépare et propose quatre animations à destination de différents publics : deux animations autour du livre et deux autres autour du multimédia (consoles jeux, tablettes, liseuses).

Lecture toujours, avec toutes les nouveautés éditoriales à découvrir, les auteurs incontournables et la découverte de nouveaux talents. Romans adultes, jeunes ou albums illustrés pour enfants, magazines, bandes dessinées et mangas. La fiction permet de s'évader, tout en étant en prise avec le réel. Romans papier ou à télécharger sur liseuses (personnelles ou empruntables).

Possibilité également de découvrir les nouveaux jeux sur consoles et sur tablettes pour les amateurs, sans compter la grande nouveauté : **la médiathèque propose désormais un casque à réalité virtuelle, accompagné d'animations diverses.**



Comme la **lecture doit être accessible à toutes et à tous**, nos services mettent à disposition des personnes en situation de handicap du **matériel spécifique** de lecture, empruntable par les enfants, adultes ou personnes

âgées (personnes déficientes visuelles, troubles DYS, ...). Un accompagnement personnalisé vous sera proposé.

N'hésitez pas à ouvrir la porte, l'équipe de la médiathèque vous accueillera avec grand plaisir.

MEDIATHEQUE SAINT-EXUPERY

6, rue de la République - 30128 GARONS

☎ : 04 49 29 59 15 ✉ : mediatheque@garons.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :

🌐 : <https://mediatheque.garons.fr/>

→ Rétrospective : Jacques FLORY, un Maire visionnaire au service des Garonnais

Maire de Garons durant deux mandats consécutifs, de 1935 à 1945, Jacques FLORY a profondément marqué l'histoire du village par son engagement, sa générosité et sa vision de l'avenir.

Homme de terrain et proche des habitants, il ouvre à cette époque la première épicerie du village, située à côté de l'église, afin que son épouse puisse la tenir. Un commerce de proximité qui deviendra rapidement un lieu important de la vie quotidienne des Garonnais.

Durant les années difficiles de la seconde Guerre mondiale, Jacques FLORY fait preuve d'un grand dévouement envers la population. Lors du passage d'un train transportant des denrées, il achète à ses propres frais une partie d'un wagon de pommes de terre afin de les distribuer aux quelques 600 habitants de Garons. Grâce à ce geste généreux, de nombreuses familles pourront se nourrir

pendant cette période de pénurie. Les Garonnais lui en garderont une profonde reconnaissance.

À la fin de la guerre, le paysage agricole de Garons est profondément bouleversé. Les terres sont laissées en jachère et seuls quelques propriétaires demeurent encore dans les mas. Pourtant, Jacques FLORY croit en la renaissance agricole du territoire. Visionnaire, il est le premier à créer des boutures et des plants de vigne à Garons et dans les environs. Convaincu que les paysans replanteraient des vignes une fois la paix revenue, il développe une activité de pépiniériste.

Son intuition se révélera juste : après-guerre, la viticulture reprend son essor. Jacques FLORY devient ainsi le premier pépiniériste en plants de vigne de Garons, contribuant activement au renouveau agricole local.

Au-delà de ses fonctions de Maire, Jacques FLORY restera dans les mémoires comme un homme profondément humain, généreux et entreprenant.

Aujourd'hui encore, le souvenir de Jacques FLORY demeure celui d'un grand homme, attaché à son village et au bien-être de ses habitants.

Par délibération du 16 octobre 2025, le Conseil Municipal a souhaité saluer sa mémoire et lui rendre hommage en dénommant une nouvelle voie située dans la zone Aéropole : rue Jacques FLORY.

Si vous souhaitez partager une anecdote, des photographies ou tout autre document concernant l'histoire de notre village, vous êtes invités à contacter nos services à l'adresse suivante :

secretariat@garons.fr



Le nouveau Conseil d'administration est en place depuis le 15 avril 2026. Les membres sont :

- Yves Rodriguez, Président, Maire de Garons
- Jessica Charlemoine, Vice-Présidente, Adjointe au Maire
- Geneviève Roger, Conseillère Municipale
- Isabelle Paasch, Conseillère Municipale
- Paul Yang, Conseiller Municipal
- Emilie Andréotti, Conseillère Municipale d'opposition
- Francis Lejeune, personnalité qualifiée
- Delphine Séosse, personnalité qualifiée

- Christel Pérez, personnalité qualifiée
- Régis Crouzet, personnalité qualifiée
- Aimée Thouvenot, personnalité qualifiée

Les représentants du CCAS se distinguent par leur motivation et leur envie de s'investir pleinement au service des habitants. Dynamiques et engagés, ils souhaitent développer de nouveaux projets en faveur de la solidarité, du lien social et de l'accompagnement des publics les plus fragiles. Grâce à leur enthousiasme et à leurs idées, le CCAS s'inscrit dans une démarche active et tournée vers l'avenir.

→ Des ateliers mémoire : un parcours de 10 séances réalisé entre les mois d'avril et juin 2026

Dans « Travailler sa mémoire tout en prenant plaisir ». Les personnes de plus de 60 ans se plaignent régulièrement d'oublis du quotidien (les clés, les mots, les noms, l'emplacement des objets). Ces troubles de la mémoire - souvent bien réels - peuvent être bénins dans la majorité des cas, mais ils créent une inquiétude forte. Anxieuses sur leur mémoire, les personnes âgées perdent confiance en leurs capacités et accentuent ainsi leurs difficultés. Face à ces constats, il est possible et même essentiel d'agir. Agir par une meilleure compréhension des mécanismes de la mémoire. Agir aussi en apprenant des techniques simples de mémorisation pour une mémoire plus efficace. Agir enfin en adoptant un état d'esprit. Car la mémoire se stimule par l'effort au quotidien, la curiosité et le plaisir d'apprendre ! Cette approche générale contribue à diminuer ou relativiser les inquiétudes liées au vieillissement bénin de la mémoire.

Ce sont 13 personnes qui se sont inscrites gratuitement auprès du CCAS pour ces ateliers élaborés autour de diverses thématiques :

- Stimuler l'activité du cerveau et faire travailler sa mémoire,
- Découvrir le fonctionnement des différentes mémoires,
- Adopter des moyens mémoires techniques pour entretenir sa mémoire,
- Dédramatiser les pertes courantes de mémoire liées à l'âge.

D'autres ateliers seront proposés à partir de septembre comme l'Activité Physique Adaptée ou un atelier intitulé « les cinq sens en éveil ».

Vous pourrez vous y inscrire dès le mois d'août et à l'occasion du Forum des Associations en septembre. Ces ateliers, très amusants, sont gratuits pour les personnes de plus de 60 ans.

→ Colis et repas de Noël

Chaque année au mois de décembre, le Noël des aînés est organisé selon les formules suivantes (au choix) :

- Un repas spectacle à la salle des fêtes,
- Un colis offert pour ceux qui ne peuvent pas participer au repas.

Les personnes de plus de 70 ans qui ne sont pas encore inscrites sur le fichier pour recevoir l'invitation sont invitées à se faire connaître en mairie avant la fin du mois de septembre en se munissant d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



Dans le cadre de la prévention des risques liés aux fortes chaleurs, le CCAS participe activement au dispositif de veille canicule. En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet du Gard, les agents du CCAS, accompagnés de bénévoles, se mobilisent pour apporter conseils, soutien et assistance aux personnes les plus vulnérables. Afin de mieux vous protéger, un registre nominatif, appelé « Registre Canicule », a été

→ Permanence aide administrative

Le Centre Communal d'Action Sociale continue de proposer aux garonnais, en toute confidentialité, une permanence d'aide administrative pour :

- L'accueil, l'information et l'orientation des personnes,
- Un accompagnement à l'utilisation des services en ligne des opérateurs (facilitation numérique),
- Un accompagnement dans des démarches administratives (facilitation administrative),
- La mise en relation avec les services concernés.

Tous les 1ers mercredis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous pris à l'accueil de la mairie. Les rendez-vous pourront être modifiés en cas d'urgence. Il est impératif de se munir des documents nécessaires pour le traitement de votre dossier.

mis en place dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence (PAU). Si vous êtes une personne âgée, isolée, en situation de handicap ou fragile, ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie ou auprès du CCAS. Cette inscription, gratuite et confidentielle, permet d'être contacté rapidement en cas d'alerte canicule et de bénéficier d'un suivi adapté. N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire un proche : ce geste simple peut faire toute la différence.

Guillaume TARDIEU - Conseiller Municipal en charge de l'Animation Locale et du Jumelage



— Comité de Jumelage : une nouvelle dynamique et de belles ambitions

Le 26 avril dernier s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Garons, marquée par une très belle participation et une salle bien remplie. Cette rencontre a permis d'accueillir une quinzaine de nouveaux membres, signe d'un réel dynamisme et d'un intérêt croissant pour les échanges culturels et les projets portés par l'association. À cette occasion, un nouveau bureau a été élu. Motivée et enthousiaste, la nouvelle équipe souhaite poursuivre et renforcer les échanges avec les villes jumelles, développer des actions en partenariat avec les écoles de la commune et ouvrir de nouvelles perspectives avec la réflexion autour de futurs jumelages en Espagne ainsi qu'en Irlande ou en Angleterre. La soirée s'est achevée dans une ambiance chaleureuse et conviviale autour d'un apéritif aux saveurs italiennes et allemandes, fidèle à l'esprit d'amitié et de partage qui anime le comité. **Renseignements :** ☎ 07 82 97 81 11 - ✉ jumelage.garons@gmail.com



ANIMATION LOCALE

— Une séance de cinéma en plein air aux arènes

La municipalité a le plaisir de proposer, en partenariat avec Télé Bleue, une grande soirée de cinéma en plein air au cœur des arènes du village, poursuivant ainsi sa volonté de proposer des animations familiales, populaires et accessibles à tous dans des lieux emblématiques de la commune.

Avec leur cadre unique et leur atmosphère chaleureuse, les arènes constituent un site idéal pour accueillir ce type d'événement estival. Et bien plus qu'une simple projection de film, cette soirée a été pensée comme un véritable moment de partage et de détente à vivre en famille ou entre amis.

Avant la séance et tout au long de la soirée, le public pourra profiter d'une ambiance guinguette conviviale avec restauration et buvette sur place, afin de prolonger pleinement ce moment festif sous les étoiles.

Pour cette première édition, le film proposé sera Migration, un film d'animation drôle, tendre et rythmé qui séduira autant les

enfants que les adultes. Derrière son univers coloré et accessible, le film aborde avec humour des thèmes universels comme la famille, le dépassement de soi, l'envie de découverte et l'importance de sortir de sa zone de confort. Un choix volontaire de la municipalité qui souhaite proposer un cinéma familial au sens large : un moment capable de réunir toutes les générations autour d'un film de qualité, et non un programme réservé uniquement au jeune public.

La municipalité est également heureuse de pouvoir s'appuyer sur un acteur local reconnu, Télé Bleue, pour l'organisation de cette soirée. Faire travailler des partenaires du

territoire, valoriser les savoir-faire locaux et encourager l'économie de proximité font partie intégrante de la démarche municipale.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ensemble cette belle soirée estivale qui marquera, nous l'espérons, le début d'un nouveau rendez-vous incontournable de l'été dans notre village.



→ Un vent de fraîcheur soufflera cet été sur la commune

Les amateurs de douceurs glacées seront ravis ! Un glacier fera étape à Garons tout au long de l'été et stationnera au Square de la Gare. Vous pourrez le retrouver les 1^{er}, 6, 16 et 29 juillet, ainsi que tous les lundis du mois d'août. L'occasion de profiter d'une pause gourmande en famille ou entre amis et de découvrir un large choix de glaces et de sorbets.



PENSEZ À RÉSERVER
<https://telebleue.fr/cinema>



FESTIVITÉS

Laurence TRAZIC - Conseillère Municipale déléguée aux Traditions Taurines et Festivités locales



À NE PAS MANQUER

Le 13 Juillet 2026 de 19 heures à minuit, sur le parvis de la salle des fêtes Alain Dalmas :

- Paëlla préparée par le restaurant « l'Hacienda » : (les formalités de réservations seront communiquées ultérieurement),
 - Buvette tenue par l'association La Jeunesse Garonnaise,
 - Jeux en bois pour les petits et les grands,
 - Animation dansante de la soirée par le "Duo Fever"
- Un moment convivial, familial et festif à partager !!!

Toro-piscine organisé par le Club Taurin le Mistral dans les arènes Emile Trazic :

- Samedi 4 Juillet ► Samedi 18 Juillet
 - Samedi 8 Août, ► Samedi 29 Août.
- Le Club Taurin souhaite vous voir nombreux !!!!

Le Revivre de la fête votive, les samedi 26 et dimanche 27 Septembre (le programme des festivités sera transmis ultérieurement).

DANS LA COMMUNE

— Une année rythmée par la convivialité et les initiatives locales

Depuis le début de l'année, la commune de Garons a connu de nombreux temps forts qui ont rassemblé habitants, associations, commerçants et familles autour d'événements variés et conviviaux. L'année a débuté en musique avec le traditionnel concert du Nouvel An organisé par l'Union Musicale de Garons, apprécié par un large public venu partager un moment culturel, chaleureux et festif. Cet événement a permis de lancer l'année sous le signe de la convivialité et du vivre-ensemble.



Parmi les rendez-vous attendus, les lotos des différentes associations ont également rencontré de beaux succès. Dans une ambiance familiale et détendue, participants de tous âges se sont retrouvés pour partager un moment de divertissement et d'échanges.



Loto de la Jeunesse Garonnaise
19 avril 2026



Dans le cadre de l'accompagnement des acteurs économiques du territoire dans les évolutions réglementaires, et en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard, une réunion d'information consacrée à la facturation électronique a regroupé une cinquantaine de professionnels le 1er avril au sein de la Brasserie des Garonnais. Cette rencontre a permis d'apporter des réponses concrètes aux entrepreneurs, artisans et commerçants et de les sensibiliser aux prochaines échéances. Au regard de l'intérêt suscité, d'autres actions d'information pourraient être proposées à l'avenir afin de poursuivre cet accompagnement.



Autre belle nouvelle pour la vie locale : la réouverture de la boulangerie « Le Paradis des Gourmands », accueillie avec enthousiasme par les habitants. Ce commerce de proximité essentiel contribue pleinement au dynamisme et à l'attractivité du cœur de village.

Enfin, les festivités de Pâques ont rassemblé de nombreuses familles à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs dans les Jardins de la mairie. Initiée par plusieurs commerçants,

cette manifestation a une nouvelle fois rassemblé les enfants de la commune, ravis de partir à la recherche des précieux chocolats. Ils ont pu profiter d'un après-midi placé sous le signe de la joie et de la gourmandise. La matinée s'est prolongée avec la possibilité, pour les participants, de partager un déjeuner autour d'un méchoui d'agneau, pour le week-end Pascal.



Pâques, c'était aussi le vide grenier organisé par le Club Taurin le Mistral. Cette manifestation a rencontré un franc succès en rassemblant plus d'une centaine d'exposants venus partager leur passion et proposer leurs trésors aux visiteurs. Cette journée, baignée de soleil, a marqué avec éclat le lancement de la belle saison. Petits et grands ont pris plaisir à flâner entre les stands, chacun espérant dénicher l'objet rare ou le coup de cœur inattendu. Les visiteurs, nombreux, venus de la commune et des alentours, ont largement contribué à la réussite de cet événement.

À travers ces différentes manifestations, énoncées parmi tant d'autres, Garons confirme une nouvelle fois son attachement à la proximité, à l'animation du territoire et au maintien d'une vie locale dynamique au service de tous.



→ Félicitations à Brice, un jeune archer garonnais au parcours déjà remarquable

Garonnais depuis toujours, Brice n'a que 16 ans et pourtant son parcours sportif force déjà le respect. Initié au tir à l'arc dès l'âge de 2 ans, il grandit littéralement arc en main, porté par une passion familiale profondément ancrée. Ce sont en effet ses parents, pratiquants de la discipline depuis de nombreuses années, qui lui font tirer ses premières flèches. Très tôt, Brice fréquente les pas de tir et développe une aisance naturelle dans ce sport exigeant précision, rigueur et concentration.

Une formation entre deux clubs et une passion familiale

Licencié à ses débuts chez les Archers de Marguerittes, club de ses premières années, Brice partage aujourd'hui ses entraînements avec son club actuel, les Archers Saint-Martinois, à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). Une ville qui a une résonance toute particulière pour lui, puisque sa mère y tient la seule archerie du département, renforçant encore davantage le lien familial avec la discipline.

Des débuts précoces sur la scène internationale

Après plusieurs années de pratique en arc classique, Brice commence très jeune à tirer également en arc à poulies, démontrant une grande polyvalence. À seulement 9 ans, il participe à l'une des plus grandes compétitions mondiales de tir à l'arc : l'Indoor Open de Las Vegas, en catégorie Cub -10 ans arc à poulies. Une expérience exceptionnelle qu'il renouvellera une seconde fois en 2020, confirmant déjà son potentiel.

Des résultats nationaux de premier plan en arc classique

En parallèle, Brice enchaîne les compétitions nationales en arc classique avec des résultats très prometteurs :

- 2021 :**
- Vice-champion de France à 30 mètres
 - Champion de France de tir en

campagne en catégorie U13

2022 :

- Vice-champion de France de tir en campagne en U15

2023 :

- Champion de France de tir en campagne en U15

Ces performances confirment une progression constante et une réelle maîtrise technique, notamment dans les disciplines de parcours.

Le choix de l'arc à poulies et une nouvelle dynamique

En 2024, Brice fait le choix de se consacrer définitivement à l'arc à poulies. Une transition réussie, puisqu'il décroche dès sa première saison une médaille de bronze au championnat de France de tir en campagne, en catégorie U18. L'année 2025 marque une nouvelle étape importante dans son parcours avec une série de résultats majeurs :

- Vice-champion de France U18 en tir en campagne
- Vice-champion de France de tir 3D (cibles animalières)
- Champion de France par équipe en tir 3D, avec son club les Archers Saint-Martinois de Saint-Martin-de-Crau

Un sportif complet, entre tir à l'arc et judo

En parallèle du tir à l'arc, Brice pratique également le judo depuis l'âge de 4 ans au Judo Club de Garons. Cette discipline complémentaire lui apporte des qualités essentielles telles que la maîtrise de soi, la condition physique et le mental, précieuses dans la performance de haut niveau. Engagé et assidu, il vise en 2026 l'obtention de la ceinture noire, un objectif ambitieux qui témoigne de son sérieux et de sa détermination, tant sur le tatami que sur les pas de tir.

Des objectifs ambitieux pour 2026

La saison 2026 s'annonce déjà intense et prometteuse pour le jeune archer. Brice prendra part au tournoi international



du Nîmes Archery Tournament, l'un des rendez-vous majeurs du calendrier mondial en salle. Il est également bien positionné pour se qualifier au championnat régional PACA, ainsi qu'au championnat de France salle, prévu en février prochain. Ces échéances en salle marqueront le prélude à une nouvelle saison de tir en extérieur, avec plusieurs objectifs clairement affichés et l'ambition de décrocher de nouvelles médailles au niveau national.

Un avenir prometteur

Lycéen à Nîmes, où il est actuellement en classe de première, Brice parvient à concilier avec sérieux ses études et un double projet sportif exigeant. À seulement 16 ans, il affiche déjà un palmarès impressionnant, fruit d'un travail rigoureux, d'un encadrement familial solide et d'une passion intacte pour le sport. Sa polyvalence, son engagement et sa maturité laissent entrevoir un avenir prometteur, aussi bien sur les pas de tir nationaux et internationaux que dans son parcours personnel.

→ Une journée, 18 conseils prévention santé !

Le premier Forum santé prévention de Garons a eu lieu à la maison de santé Saint-Exupéry le 27 mars dernier. Coordinée par la CPTS de Costières en Camargue, cette journée a réuni professionnels de santé et associations de patients autour de la prévention. Diabète, insuffisance cardiaque, nutrition, endométriose, vaccination, mais aussi activité physique adaptée : plus de 70 visiteurs ont pu échanger sur ces sujets et bénéficier de tests personnalisés et de conseils sur mesure.

En parallèle, une « Journée santé femme » organisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie avait lieu, permettant à une soixantaine de femmes éloignées des soins de réaliser sur place des examens de dépistages de cancers (cancer du sein, du col de l'utérus et colorectal).

Ce sont donc 18 ateliers prévention et dépistage qui ont été proposés aux visiteurs, tous ravis d'avoir pu faire le point facilement sur leur santé.

Plus d'informations : www.cpts-costieres.org



16

INTERCOMMUNALITÉ

Isabelle PAASCH - Conseillère Communautaire



J'ai été récemment élue à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole (105 élus pour 39 communes), au suffrage universel, dans les mêmes conditions et pour la même durée que le mandat des conseillers municipaux.

Aux côtés de Monsieur le Maire, j'ai rejoint le groupe PNM (Pour Nîmes Métropole), présidé par Eddy Valadier, Maire de la ville de Saint-Gilles, afin de renforcer la coopération intercommunale et de mieux répondre aux besoins des habitants.

Dans ce cadre-là, je suis également déléguée titulaire à l'EPTB Vistre-Vistrenque (Etablissement public territorial) et déléguée suppléante au

sein du SITOM (Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets). Je veillerai donc à porter votre voix et à défendre les intérêts du territoire sur les questions essentielles que sont la qualité de l'eau, la préservation de la ressource, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et le cas échéant la gestion des déchets.

Mon rôle consistera, le temps du mandat, à assister aux commissions pour lesquelles je suis membre, à mener les actions qui peuvent en découler, à être force de propositions et à voter lors des conseils communautaires, à l'instar des conseils municipaux de Garons. Mes priorités seront d'assurer un suivi

attentif des dossiers et d'assurer une communication claire et régulière des débats et des décisions.

Je travaillerai en étroite collaboration avec l'ensemble des élus ; maires, adjoints, conseillers municipaux et communautaires ainsi qu'avec les services techniques et administratifs de la ville afin d'envisager des solutions et de coordonner les actions adaptées aux besoins de notre territoire.

Notre mobilisation, celle de Monsieur le Maire et la mienne, s'inscrira dans un esprit de transparence, d'exemplarité et d'intérêt général.

Je reste à votre écoute pour recueillir vos questions et propositions.

17

La vie ASSOCIATIVE

Marie-France RAINVILLE - Adjointe déléguée à la Vie Associative



→ RUGBY

Garons a vibré au rythme du rugby à 5 lors d'un tournoi convivial et festif

Le stade Joseph Zanon a accueilli, le dimanche 12 avril 2026, une magnifique journée de sport à l'occasion du Grand Tournoi du Gard. L'événement était orchestré par le Garons Team Rugby 5, club pionnier de la discipline au niveau local.

Une mobilisation record pour le département

Malgré un temps capricieux pour un début de printemps, l'enthousiasme était au rendez-vous sur le terrain. Au total, 11 clubs étaient présents et pas moins de 16 équipes se sont affrontées tout au long de la journée, dans un esprit de partage et de fair-play exemplaire. Cette édition 2026 proposait quatre catégories de compétition : Mixte, + de 35 ans, Open masculin et Open féminin.

Convivialité et logistique de pointe

Essais spectaculaires, actions collectives et engagement sportif ont rythmé les rencontres. Au-delà du terrain, la réussite de l'événement doit beaucoup

à la mobilisation logistique. Les équipes de la Brasserie des Garonnais ont assuré la restauration avec brio, servant plus de 165 repas aux participants et bénévoles dans une ambiance survoltée.

Le bilan sportif

Côté résultats, le dénouement est plus contrasté pour les locaux. Malheureusement, nos deux équipes garonnaises engagées (Open masculin et + de 35 ans) n'ont pas réussi à décrocher la victoire dans leur catégorie respective. Elles ne pourront donc pas représenter nos couleurs lors des prochaines finales régionales. Néanmoins, l'essentiel était ailleurs. Les organisateurs ont tenu à saluer l'investissement sans faille des bénévoles, ainsi que le soutien précieux des fidèles partenaires, piliers indispensables à la réussite de cette belle fête du rugby.

➔ garonsteamrugby5@gmail.com



Libre EXPRESSION

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Merci aux Garonnais pour leur confiance.

Vos élus :

Thomas Chimenti, Sandrine Arnoux, Patrick Baleine, Émilie Andreotti, Benoît Alasseur.

NOS REPRÉSENTANTS EN COMMISSIONS :

Finances : T. Chimenti, B. Alasseur
Urbanisme & Économie : S. Arnoux, B. Alasseur
Scolaire & Périscolaire : T. Chimenti, E. Andreotti
Voirie & Réseaux : B. Alasseur, T. Chimenti
Bâtiments & Transition énergétique : P. Baleine, B. Alasseur
Culture & Festivités : S. Arnoux, E. Andreotti
Enfance & Jeunesse : E. Andreotti, T. Chimenti
Sport, Associations & Environnement : P. Baleine, S. Arnoux
Appels d'offres (DSP) : B. Alasseur, S. Arnoux
CCAS : E. Andreotti
Jumelage : P. Baleine

DROIT D'EXPRESSION :

Nos interventions et questions sur les délibérations n'apparaissent pas dans les procès-verbaux, contrairement à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, qui impose de rendre compte de la teneur des discussions. Cette situation nuit à la transparence due aux citoyens.

MESSAGE :

Malgré nos différences et divergences d'opinion, nous nous efforcerons de travailler avec sérieux et responsabilité pour défendre l'intérêt de tous les habitants. Nous sommes tous convaincus qu'être élus, c'est représenter tous les citoyens, pas seulement une majorité.

REJOIGNEZ-NOUS :

Retrouvez nos analyses sur la plateforme territoriale des villes et villages : www.visions.changements.org

L'EXPRESSION DE LA MAJORITE

Garons vit, bouge et se rassemble au rythme de nombreux événements qui participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité de notre village : soirée guinguette, cinéma en plein air, exposition de peinture, fête votive prolongée d'une journée supplémentaire...

Désormais, pas une semaine ne passe sans qu'une animation, une rencontre ou un moment de convivialité ne soit proposé aux habitants. Cette dynamique n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un engagement collectif au service de la vie locale, avec une volonté claire : faire de Garons une commune vivante, attractive et tournée vers le lien social. Nous souhaitons également profiter de ces quelques lignes pour mettre à l'honneur celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien. Nos commerçants, nos artisans, nos entrepreneurs, nos associations, nos clubs sportifs, mais aussi l'ensemble

des Garonnaises et des Garonnais contribuent, chacun à leur manière, à l'identité et à la richesse de notre village. Leur investissement, leur énergie et leur attachement à Garons méritent d'être salués.

Sans oublier, nos agents municipaux qui, par leur professionnalisme, leur disponibilité et leur engagement constant, œuvrent chaque jour, souvent dans la discrétion, au bon fonctionnement des services communaux et à la qualité de vie des habitants. Leur implication est essentielle à la vie locale et contribue pleinement à faire vivre et avancer notre commune. Parce qu'une commune ne se construit pas uniquement à travers des projets, mais aussi à travers les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour, nous continuerons à soutenir toutes les initiatives qui favorisent le partage, la proximité et le vivre-ensemble.



BOULANGERIE • PÂTISSERIE • TRAITEUR
Au Paradis des Gourmands

ELUE MEILLEURE BOULANGERIE DE L'OCCITANIE 2024

Ouvert de 6h30 à 13h et de 16h à 19h
Fermé le dimanche après-midi et le mercredi.

1 rue des Alizés - 30128 GARONS
04 34 23 06 81

Facebook, Instagram, TikTok icons



Restaurant Gastronomique Michel KAYSER**
2 Rue Xavier TRONC - 30128 GARONS
04 66 70 08 99
www.michelkayser.com

GARD Chefs, RELAIS & CHATEAUX, MICHELIN, LES GRANDES TABLES DU MONDE, Gault Millau



SÉRÉNIDOC
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Particuliers, seniors, auto-entrepreneurs & libéraux

- Aide démarche en ligne
- Rédaction de courrier
- Création de dossier
- Initiation ordinateur / internet / visio
- Gestion comptable

Services à la personne

Déplacement à domicile dans le respect de votre intimité et confidentialité

Manon Mamilli ☎ 07 52 93 97 16



Fibre, Tracage réseaux, Réseaux, Starlink

Pro certifié Dealt

FIBER CONSULTING
MATHIAS

06.70.83.59.37
contact@fiberconsulting.fr

Je vous installe, vous dépanne et vous connecte.



M Médical
Ambulances Bouillargues

Consultations - Urgences,
Hospitalisations - Rééducation

04 66 200 307

974 chemin des Manades
30230 Bouillargues



Résidence médicalisée
Les Cinq Sens
Garons

- Des activités et animations à partager
- L'accompagnement personnalisé DomusVi
- Un lieu conçu pour votre confort et votre bien-être
- La restauration DomusVi

DomusVi
En toute confiance

4 Carrière Dis Amoureux - 30128 Garons
Tél. : 04 66 76 08 04 - Fax : 04 66 67 28 37
cinq-sens-garons@domusvi.com

Retrouvez toute l'actualité de notre résidence sur
www.residencelescinqsens.com



**VOTRE SUPERMARCHÉ
DE PROXIMITÉ.**

**LE MEILLEUR DU QUOTIDIEN :
DE LA QUALITÉ, DU CHOIX ET DES PRIX BAS**



**Station service
et gaz 24h24**



Borne espèces

NOUVEAU !

Commandez sur [Courses U.com](https://coursesu.com),
retrait en magasin ou
livraison à domicile



Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 8h30 - 20h
Le dimanche : 8h30 - 12h30

04 30 63 80 00

1 rue Jacques Flory - 30128 GARONS

McDonald's GARONS

Pour son anniversaire
on s'occupe de tout !

9€ par enfant
GRATUIT POUR L'ENFANT FÊTÉ

RÉSERVEZ ICI

**HAPPY
MEAL™**

**Un prix qui donne
le sourire.**

À partir de

4€



Un jouet ou un livre par Happy Meal™. Voir la disponibilité en restaurant.
À partir de 4€ - Prix maximum conseillé hors livraison à domicile (sauf via McDo+),
pour un menu Happy Meal™ incluant les produits listés sur mcdonalds.fr

Pour votre santé pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr